

Poitiers Grand Large



Ne pas jeter sur la voie publique

Optimisez le potentiel de votre maison

LES ROCHES PREMIÈRE

LA MECANIQUE EN MOUVEMENT

Jean-Yves Bernard
Gérant
06 61 64 25 86

12, Allée du Plantis - Martigny - 86360 Chasseneuil du Poitou

Les Propains D'abord

Fred Dayber
Artisan peintre et décor

- Peinture • Parquet flottant
- Décoration • Ravalement de façade

Etude, devis, et réalisation rapide de votre projet.

N'hésitez pas, contactez nous.

06 08 24 28 90 05 49 51 19 50

15 rue Vignault - 86190 FROZES
Maison des artisans, Espace Agora 31 - 79310 VASLES
Email: les-propains.dabord@hotmail.fr

Magasin à la ferme:
De l'agneau, des œufs, des légumes,
des volailles, des produits laitiers, etc.

Mercredi et vendredi : 17h - 19h
Samedi : 10h - 12h30

www.lafoliebergere.fr

La Lézinière 86340 Nouaillé-Maupertuis
(Rue du stade)

ALIMENT DU BÉTAIL
QUINCAILLERIE - BRICOLAGE
Matériaux - Graineterie - Phytos - Jardin



RENAULT
La vie, avec passion

BEAULIEU GARAGE

10 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE - 86000 POITIERS
TEL : 05 49 61 11 77 - www.renault-beaulieu.fr

Armony du feu
Poêles et fourneaux
Un nouvel art de vivre
www.armony-du-feu.com
05 49 37 80 47



Faure Anthony

✦ 5 Allée des Justices, 86340 Nouaillé-Maupertuis
☎ 06 81 95 49 29
☎ 05 87 88 11 38

Generale d'Optique
la fin des lunettes chères



AUBERGE
DE L'ABBAYE

2 RUE DE L'ABBAYE
86340 NOUAILLÉ MAUPERTUIS

05 17 84 41 06

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 9H00 À 15H00

LE VENDREDI ET LE SAMEDI DE 18H30 À 02H00

WWW.AUBERGE-ABBAYE-NOUAILLE.FR

PRO-CLAIR 86
Nettoyage et service
Nicolas THIBAUD
06 19 79 61 22
05 49 88 83 99
pro-clair86@sfr.fr

Le BOIS dans la MAISON
Ets JM Jadault depuis 1983

Plate-Forme - Stockage : Palette / Mi-Lourd / Archives - Cantilever - Cloison

POITOU RAYONNAGES



Equipement Industriel

Neuf & Occasion

06.81.86.74.54

www.actiflip.com

le Fournil
de l'Abbaye
BOULANGERIE PÂTISSERIE TRIBERT

MAXILOC
GENDRON transports

86 CISSÉ
05 49 54 40 39
www.eart-gendron-transport.com

GARAGE DES BOIS
• Mécanique • Carrosserie toutes marques
05 49 46 71 39
garage_des_bois@aliceadsl.fr
ELAN

eaux de Vienne
siveer

mhv
mutuelle santé pour tous
des hôpitaux de la Vienne

Poitou Hydroculture

Poitou Paysage

92% chemins

Courses Enfants
900m et 2km
départ 9h00



Tombola: Super lot
1 semaine en Espagne

Tracé du
17 KM modifié

Sur la Trace des Cagouilles



Courses nature De 8,5 km et 17 km

Nouaillé Maupertuis (86)
Dimanche 3 novembre 2019
Départs : 9h30 le 17km et 9h45 le 8,5km



Organisées par Les P'tits Moteurs

www.lesptitsmoteurs.com

NOUVEAUX TARIFS : -7€ sur internet et le samedi de 15h à 19h

- 9€ le dimanche matin





BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LA TRACE DES CAGUILLES

3 Novembre 2019

départs : 9h30 le 17 km , 9h45 le 8,5 km

NOM :

PRÉNOM :

SEXE :

F M

Date de Naissance :

COURSES **8,5km** **17km** **900m** **2km**
7€/9€ 7€/9€ 1€ 1€

N° DOSSARD
(cadre réservé à l'organisation)

chèque à l'ordre de "Les P'tits Moteurs"

EMAIL :

N° Téléphone Portable

les ptits moteurs s'engagent à ne pas utiliser le mail et le n° de téléphone à des fins commerciales. Il servira en cas de re-contact pour d'éventuelles informations spécifiques à l'organisation de la course et à vous communiquer votre résultat .

CLUB ou ASSOCIATION

Je joins un certificat médical ou sa photocopie datant de moins d'un an à la date de la course et portant la mention de "NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE LA COURSE A PIED EN COMPETITION", ou la photocopie de ma licence FFA (ou FFCO ou FFPM)

Je suis mineur(e) et je fais compléter à mes parents ou responsable l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné(e)
parents / responsable du
coureur :

déclare l'autoriser à participer à l'épreuve organisée par Les P'tits Moteurs sous mon entière responsabilité.

DATE :

Remise des dossards
Samedi 2 novembre de
15h00 à 19h00 et
dimanche 3 novembre
de 7h30 à 9h00 à la
Maison pour Tous
(chemin de l'aumônerie)

En signant, j'accepte l'intégralité du règlement et je m'engage à le respecter.

Signature obligatoire des parents pour les mineurs

Règlement 2019

Toutes les infos sur www.lesptismoteurs.com

Article 1 - PARTICIPATION

Sur les 2 parcours : la participation implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation le droit d'utiliser toute photo concernant l'épreuve dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'épreuve de 8,5 km est ouverte à tous licenciés ou non à partir de 16 ans (né en 2003 et avant).

L'épreuve de 17 km est ouverte à tous licenciés ou non à partir de 18 ans.

Un mineur doit obligatoirement avoir une décharge parentale.

Pour participer, il est obligatoire que chaque concurrent soit :

- titulaire d'une licence Athlé Compétition , d'une licence Athlé Entreprise, d'une licence Athlé Running , d'un Pass'Running, délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ou de la fédération handisport .

-Nouveau Règlement : les licences délivrées par, la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'Orientation, la Fédération Française de Pentathlon Moderne ne sont donc plus acceptées .

- ou pour les autres participants, titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition, ou de la Course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. (**pas de certificats d'une durée de 3ans**)

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Article 2 – HORAIRES

Dimanche 3 novembre 2019 départs : 9h30 le 17 km et 9h45 le 8,5 km au pied de la Maison pour Tous (chemin de l'aumônerie) , commune de Nouaillé Maupertuis (Vienne)

Article 3 – INSCRIPTIONS

En ligne via le site lesptismoteurs.com du 14/09/2019 au 01/11/2019 au tarif de 7€ .(+ frais de transaction)

le samedi 2 novembre 2019 de 15h00 à 19h00 (au tarif de 7€)

et le dimanche 3 novembre 2019 (au tarif de 9€) de 7h30 à 9h00 à la Maison pour Tous (chemin de l'aumônerie) .

Article 4 - RETRAIT DES DOSSARDS

Samedi 2 novembre 2019 de 15h00 à 19h00 et le dimanche 3 novembre 2019 de 7h30 à 9h00 à la Maison pour Tous (chemin de l'aumônerie).

Un coureur = un dossard (pas de distribution groupée pour les clubs)

Article 5 – BALISAGE

Aucun balisage au sol ne sera effectué, afin de préserver l'environnement .

Le balisage se fera à l'aide de petites pancartes « Trail » et de jalons de rubalise accrochées aux arbres .

Article 6 – SÉCURITÉ

La sécurité sera assurée par des signaleurs placés tout au long du parcours en des endroits stratégiques .

L'assistance médicale sera assurée par un médecin. Tout participant a l'obligation de signaler un coureur en difficulté au signaleur le plus proche. Tous les signaleurs seront dotés d'un téléphone portable .

Article 7 - RAVITAILLEMENT

Sur le parcours de 8,5 km : un ravitaillement au bout de 5 km .

Sur le parcours de 17 km : deux ravitaillements au bout de 7 km et 12,5 km .

Article 8 - CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Chaque participant doit courir sur l'épreuve sur laquelle il est inscrit (8,5 km ou 17 km) .

Tout participant qui effectuera une autre distance ne sera pas classé, il sera arrêté avant le franchissement de la ligne d'arrivée.

La présence des participants récompensés est obligatoire.

Sur chaque parcours, seront récompensés : les 3 premiers au scratch et les premiers des catégories (hommes et femmes).

Les récompenses ne seront pas cumulables.

Article 9 - SANCTIONS

Tout participant surpris à ne pas suivre le balisage ne sera pas classé.

Tout participant surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autre débris, faisant preuve d'anti - sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié (aucune réclamation ne sera possible).

Article 10 - ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante et en cas de vol pendant la manifestation.

Article 11 - ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Article 12- COURSES ENFANTS

Inscription sur place le samedi 2 novembre 2019 de 15h00 à 19h00 ou le dimanche 3 novembre de 7h30 à 8h45 .

Départ 9 h 00 précise . Distances : 900 m (pour les 9 ans et moins) et 2 km (pour les 10ans à 15 ans) , tarif 1euro .

DOUCHES AU STADE